

A high-angle aerial photograph of a landscape featuring a large, meandering river. The river's path is clearly visible as a light-colored, winding line through a dark, textured terrain. On either side of the river, there are patches of green fields and clusters of buildings, indicating a mix of rural and urban development. The overall scene is a complex tapestry of natural and human-made patterns.

Entrées
de ville
BEURE &
CASAMÈNE

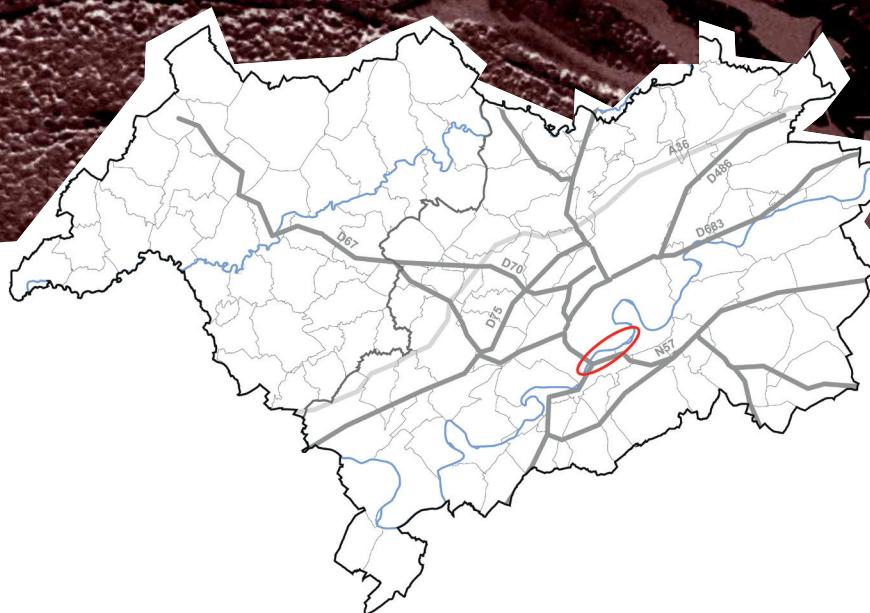


Décembre 2017

Les entrées de ville...

... sont des secteurs caractérisés par une bonne accessibilité routière et une urbanisation intense. Très attractifs pour le développement des activités économiques notamment, ils cristallisent de nombreux enjeux en matière de développement urbain et d'image.

Le présent document s'inscrit dans un ensemble de fiches diagnostic développées pour chacune des 22 entrées de villes identifiées dans le SCoT de l'agglomération bisontine. Celles-ci ont été identifiées à l'appui de l'analyse croisée des deux dynamiques urbaines à l'œuvre : l'évolution de l'urbanisation et les trafics routiers. Ces deux critères permettent l'identification des axes majeurs de développement dans le SCoT de l'agglomération bisontine et la hiérarchisation des entrées de villes du SCoT.



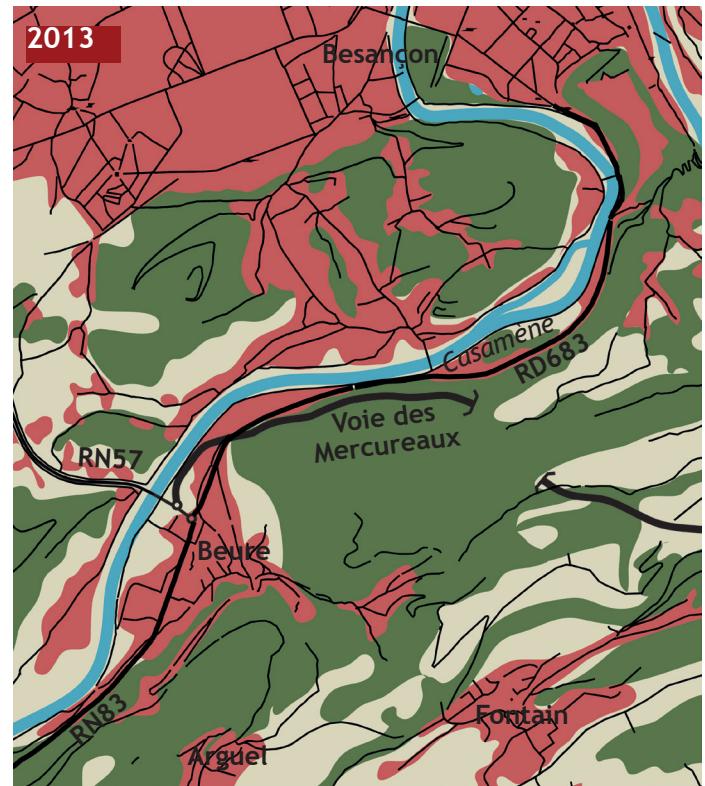
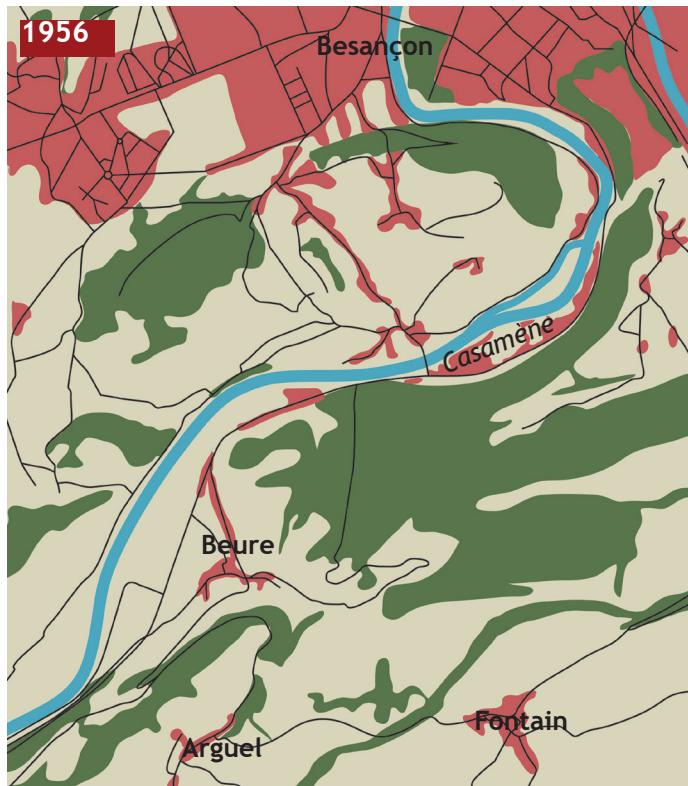
La séquence qui comprend la commune de Beure et le secteur sud-ouest de Besançon regroupe plusieurs entrées de ville de différents niveaux qui constituent l'entrée sud-ouest du territoire. Cette séquence compte deux secteurs : une entrée de ville à l'échelle urbaine (Beure) et une entrée de ville locale (Casamène).

Située dans la vallée du Doubs et le long de la RD 683, cette entrée de territoire se caractérise par une succession de zones urbaines d'habitat ou industrielles avec quelques délaissés urbains. Le tout s'inscrit dans un contexte naturel remarquable rassemblant un relief fort, une végétation très dense et des perspectives sur les collines et le Doubs.

Cette fiche présente un état des lieux de l'entrée de ville et une analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités et menaces) afin d'aboutir à l'identification d'objectifs et la proposition de pistes d'actions visant à en améliorer le fonctionnement.

UNE URBANISATION LE LONG DE LA ROUTE

Espace naturel non boisé — Route
Espace boisé ■ Secteur potentiellement densifiable
Espace artificialisé

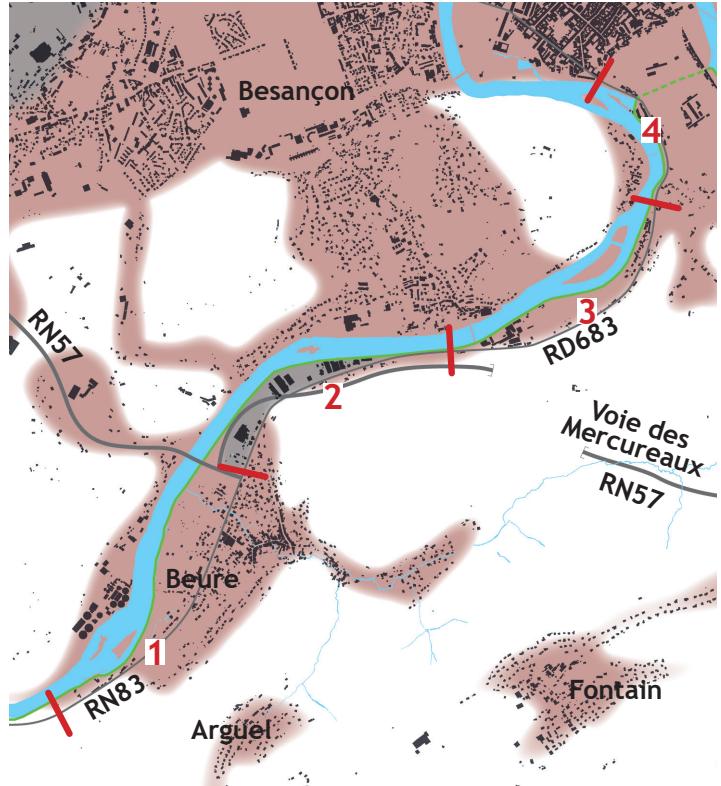
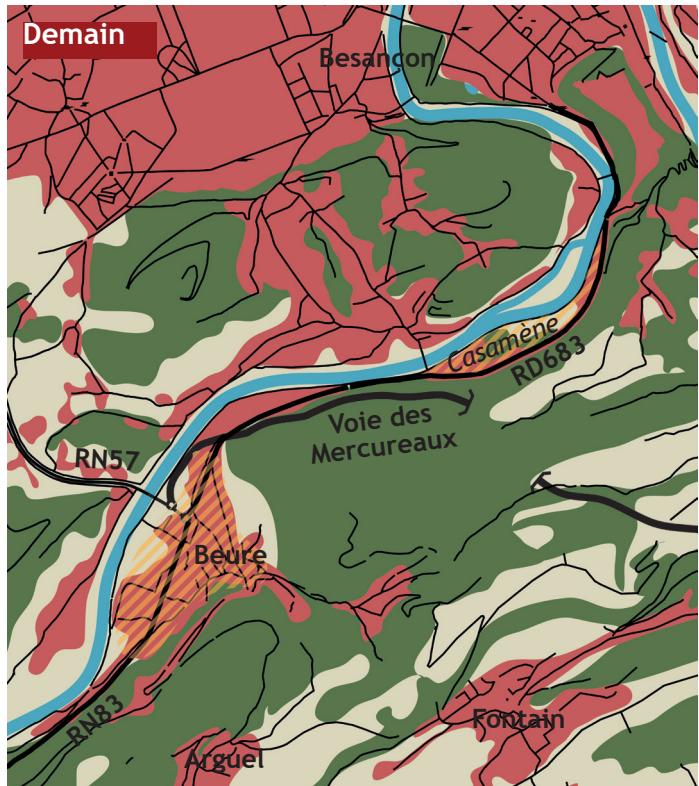


En une cinquantaine d'années, le secteur s'est fortement développé, tant en termes d'infrastructures que d'urbanisation. De nouvelles voies de circulation structurantes ont été construites avec notamment la voie des Mercureaux prolongée par un pont menant à Micropolis. D'autres, déjà existantes, ont pris un rôle plus structurant : c'est le cas de la RN 83 / RD 683 qui longe le Doubs et permet un accès à Besançon depuis le sud-ouest via Beure.

Cet axe a joué un rôle attractif considérable puisqu'un important développement de l'urbanisation a vu le jour à Beure le long de la RN, avec une forte extension du noyau villageois à l'origine en retrait de la route. Une zone d'activités s'est également développée en partie nord de la commune le long du Doubs.

Au niveau de Casamène, les abords de la RD se sont densifiés en termes d'habitat et d'activités aux pointes nord et sud du secteur, mais la disparition de l'usine à gaz a libéré un espace de friche industrielle.

4 SÉQUENCES



Et demain ?

Pour des raisons de contexte naturel (relief, Doubs), les secteurs urbanisés de Beure et de Casamène ne pourront pas, à l'avenir, s'étendre. Leur seule possibilité d'évolution est un renouvellement sur eux-mêmes, en reconstruction et/ou densification.

La requalification du site de Casamène est en réflexion. Cette entrée sud-ouest de Besançon au caractère actuel de délaissé urbain pourrait ainsi être valorisée, en mettant notamment en exergue sa localisation dans un contexte naturel puissant et des panoramas sur la vallée du Doubs et la Citadelle.

1. L'entrée ouest de Beure

La RN 83 traverse l'extension du village de Beure jusqu'au rond-point d'arrivée de la voie des Mercureaux et la connexion avec la RN 57 permettant d'accéder à Micropolis.

2. La zone d'activités économiques de Beure

Ensuite se développe la zone d'activités de Beure jusqu'à la limite administrative avec la commune de Besançon.

3. Casamène

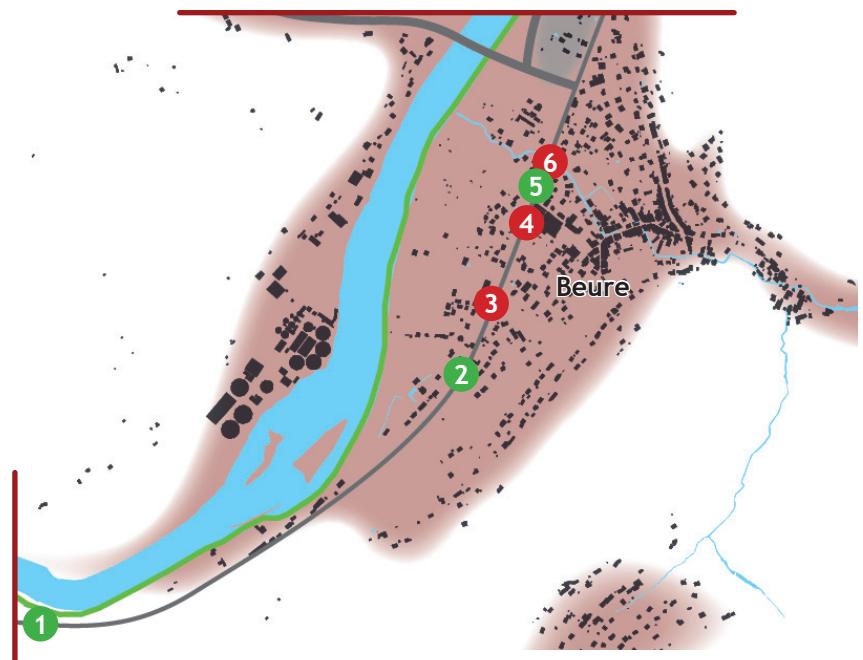
Casamène est le premier secteur de Besançon rencontré en entrée de ville sud-ouest.

4. Tarragnoz

Enfin, le faubourg Tarragnoz laisse entrevoir les prémisses du centre-ville bisontin.

SÉQUENCE 1 : L'ENTRÉE OUEST DE BEURE

La première séquence concerne la traversée de l'extension du village de Beure via la RN 83, et commence à l'entrée sud-ouest de la commune pour prendre fin au rond-point d'arrivée de la voie des Mercureaux. D'aspect à la fois routier et villageois, cette traversée offre de remarquables panoramas sur le contexte naturel.



😊 UN POINT DE VUE REMARQUABLE SUR LA VALLÉE DU DOUBS



Emprunter la RN 83 en amont de la commune de Beure permet de bénéficier d'une vue remarquable sur le grand paysage de la vallée du Doubs.

😊 UNE ENTRÉE DE VILLE BIEN MARQUÉE



L'entrée de Beure est bienisible, avec une différenciation nette entre espace naturel et espace urbain.

UNE TRAVERSÉE ROUTIÈRE, UN AXE DE PASSAGE PEU TRAVAILLÉ

3



Si l'entrée de Beure est attrayante, sa traversée est en revanche très fonctionnelle et routière avec une publicité très présente (pré-enseignes), et une voirie large et longiligne sans trottoir et sans rythme créant un effet de passage. L'aspect routier est renforcé par des équipements dédiés à la voiture tels que des stations essence, mais surtout une absence de traitement qualitatif global. Les limites entre espace public et privé sont peu perceptibles et cette superposition de fonctions contribue à brouiller la perception de l'espace.

4



UN CARACTÈRE VILLAGEOIS CONSERVÉ

5



Toutefois, il existe ponctuellement une accueillante ambiance villageoise due à des typologies bâties peu denses et basses (R+1) et des dents creuses arborées (prés, vergers, jardins...).

UNE GRANDE PLACE DÉDIÉE AU STATIONNEMENT AU DÉTRIMENT DES AUTRES MODES DE TRANSPORT

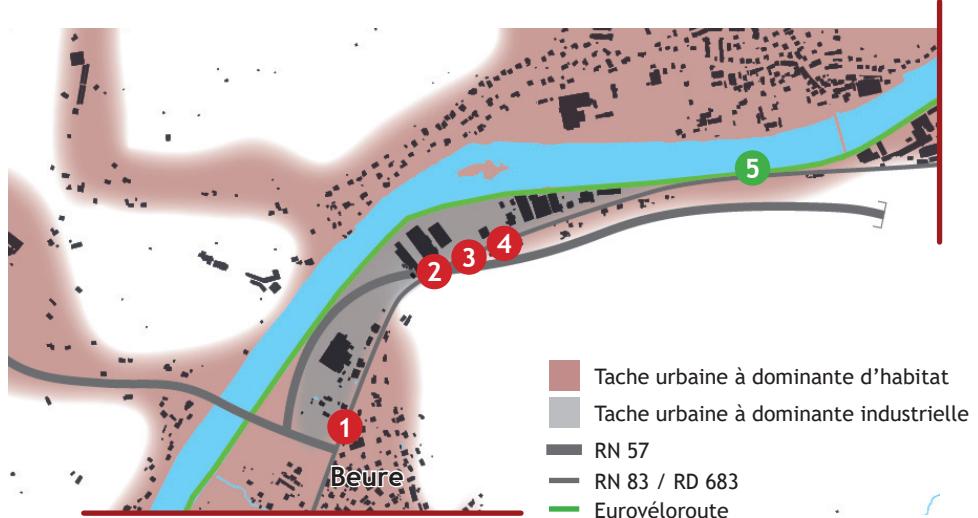
6



Tout au long de la traversée, l'espace est souvent dédié à l'automobile - possibilités de stationnement, voirie large - au détriment des modes doux pour lesquels il existe peu de trottoirs. Les piétons et cyclistes peuvent néanmoins rejoindre l'Eurovéloroute grâce à plusieurs cheminements.

SÉQUENCE 2 : LA ZAE DE BEURE

Entre le rond-point d'arrivée de la voie des Mercureaux et le pont de Velotte se déroule la zone d'activités économiques de Beure qui constitue la deuxième séquence. Celle-ci présente un caractère hétérogène et très routier (auto-pont, rond-point) malgré la présence de quelques zones d'habitat.



💔 PEU DE PLACE POUR LES MODES DOUX



Bien qu'un arrêt de bus permette aux piétons l'accès aux commerces, aucun espace sécurisé (trottoir par exemple) n'existe pour leur permettre de circuler le long de la route.

💔 UNE FORTE PRÉSENCE DE LA PUBLICITÉ DANS UN ESPACE PEU COHÉRENT



Les abords de la zone d'activités de Beure sont accompagnés de nombreux panneaux publicitaires apportant peu de qualité visuelle au parcours. Ceux-ci cohabitent avec quelques maisons individuelles enserrées entre la RD et la voie des Mercureaux dans un environnement boisé. Cet amoncellement de fonctions sans lien apparent crée une ambiance hétérogène, peu cohérente et peu qualitative.

DES PERCÉES VISUELLES PEU QUALITATIVES

2



Le passage sous l'auto-pont constitue un élément peu qualitatif du paysage et produit un effet de cadrage sur les activités industrielles, ce qui les rend d'autant plus visibles.

4



Les vues sur le contexte naturel fort (relief boisé) sont localement ternies par la présence, au bord de la route, de cellules commerciales, hangars et zones de stockage (installations de fabrication, matériaux de construction, casse automobile, produits pour animaux domestiques...)



DES VUES REMARQUABLES SUR LE GRAND PAYSAGE

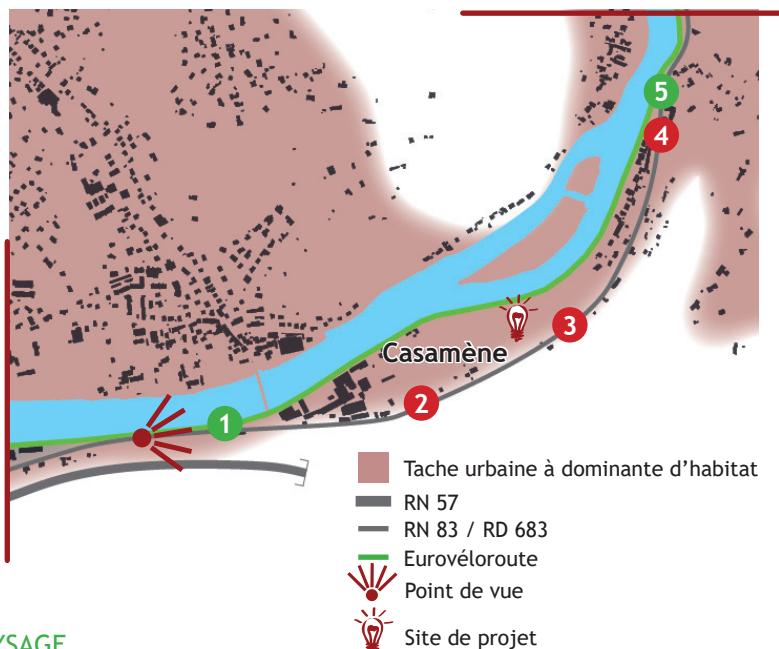
5



Entre les communes de Beure et Besançon se déploie une séquence paysagère de qualité offrant des vues dégagées sur le Doubs, les collines et la forêt.

SÉQUENCE 3 : CASAMÈNE

L'arrivée sur Casamène - au niveau du panneau d'entrée de ville - constitue l'entrée de ville « officielle » de Besançon. Ce secteur hétérogène concentre des activités, des logements, des perspectives sur l'environnement naturel (collines, Doubs) et urbain patrimonial (Citadelle) ainsi que des espaces délaissés notamment à l'emplacement de l'ancienne usine à gaz. Ce site représente un secteur à enjeux pouvant être reconvertis - après dépollution par phytoremédiation par exemple - en parc urbain et/ou en halte cycliste en relation avec l'Eurovéloroute toute proche.



😊 DES VUES REMARQUABLES SUR LE GRAND PAYSAGE



L'arrivée sur Besançon est accompagnée de vues dégagées sur le Doubs, les collines et la forêt, et laisse entrevoir les prémisses de la ville avec quelques activités (restaurant, bureaux, atelier de réparation de vélos, association l'Entrepôt...). En contrebas, l'Eurovéloroute permet aux piétons et cyclistes de longer le Doubs.



À l'approche du faubourg Tarragoz, la vue s'élargit sur le Doubs et la Citadelle se dévoile au sommet des falaises.



UN ASPECT ROUTIER MALGRÉ DES USAGES RÉSIDENTIELS PONCTUELS



Le long de la RD 683, le caractère paysager est très fort, mêlant falaise, forêt et rivière. Toutefois, la végétation dense crée un effet de tunnel renforçant l'aspect routier du parcours.



Quelques habitations alignées à la RD rappellent le front bâti du centre-ville bien que celui-ci soit encore loin. Les problématiques des modes doux et du stationnement ne sont pas prises en compte : en effet, aucun aménagement piéton sécurisé ne permet de rejoindre le Doubs et l'Eurovélo-route et les résidents ne disposent pas de beaucoup d'espace pour stationner leurs véhicules.



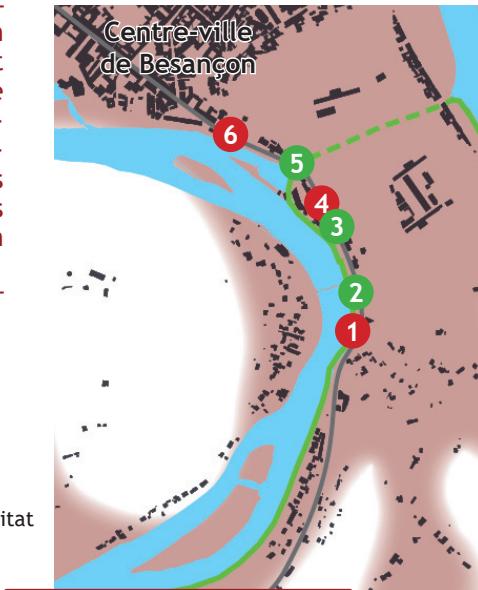
UN FRONT BÂTI PEU VALORISÉ, DES BÂTIMENTS PEU ENTRETIENUS



L'ambiance visuelle est localement peu qualitative à cause de bâtiments non occupés (ancienne station essence) ou occupés mais peu entretenus (magasin d'antiquités).

SÉQUENCE 4 : TARRAGNOZ

Le faubourg Tarragnoz, en opposition à Casamène qui est l'entrée de ville officielle de Besançon, pourrait être qualifié d'entrée de ville « ressentie ». En effet, les formes urbaines et les aménagements qui s'y trouvent donnent un avant-goût du centre-ville.



UNE APPROCHE DU CENTRE-VILLE ET DE LA CITADELLE PEU VALORISANTE



L'approche du centre-ville et de ses éléments patrimoniaux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (Citadelle, fortifications Vauban) est annoncée par un panneau peu intégré au paysage et positionné - semble-t-il - au hasard entre des bornes de tri (verre, vêtements) et des places de stationnement.

UN ESPACE LISIBLE POUR CHAQUE MODE DE TRANSPORT



Dans ce secteur, les modes de transport sont facilement lisibles : trottoir, passage piéton, bande cyclable, voies véhicules, places de stationnement, arrêt de bus.



UNE ATMOSPHÈRE PLUS URBAINE QUE DANS LES AUTRES SÉQUENCES

3



Contrairement aux trois séquences précédentes, le faubourg Tarragnoz présente un aspect plus urbain avec notamment un alignement des bâtiments et des trottoirs.



UN MOBILIER HÉTÉROGÈNE ET UN FRONT BÂTI LOCALEMENT DÉGRADÉ

4



Certains éléments dévalorisent l'aspect général du front de rue et donnent un sentiment d'abandon : mobilier urbain disparate, façades vieillissantes et/ou taguées...



DES COMPOSANTES IDENTITAIRES BIEN VISIBLES

5



L'urbanisation est localement contrainte par la falaise affleurante ou par l'arrivée du tunnel fluvial sous la Citadelle, ce qui induit une discontinuité involontaire du tissu urbain et affirme ainsi l'identité de cette entrée de ville.



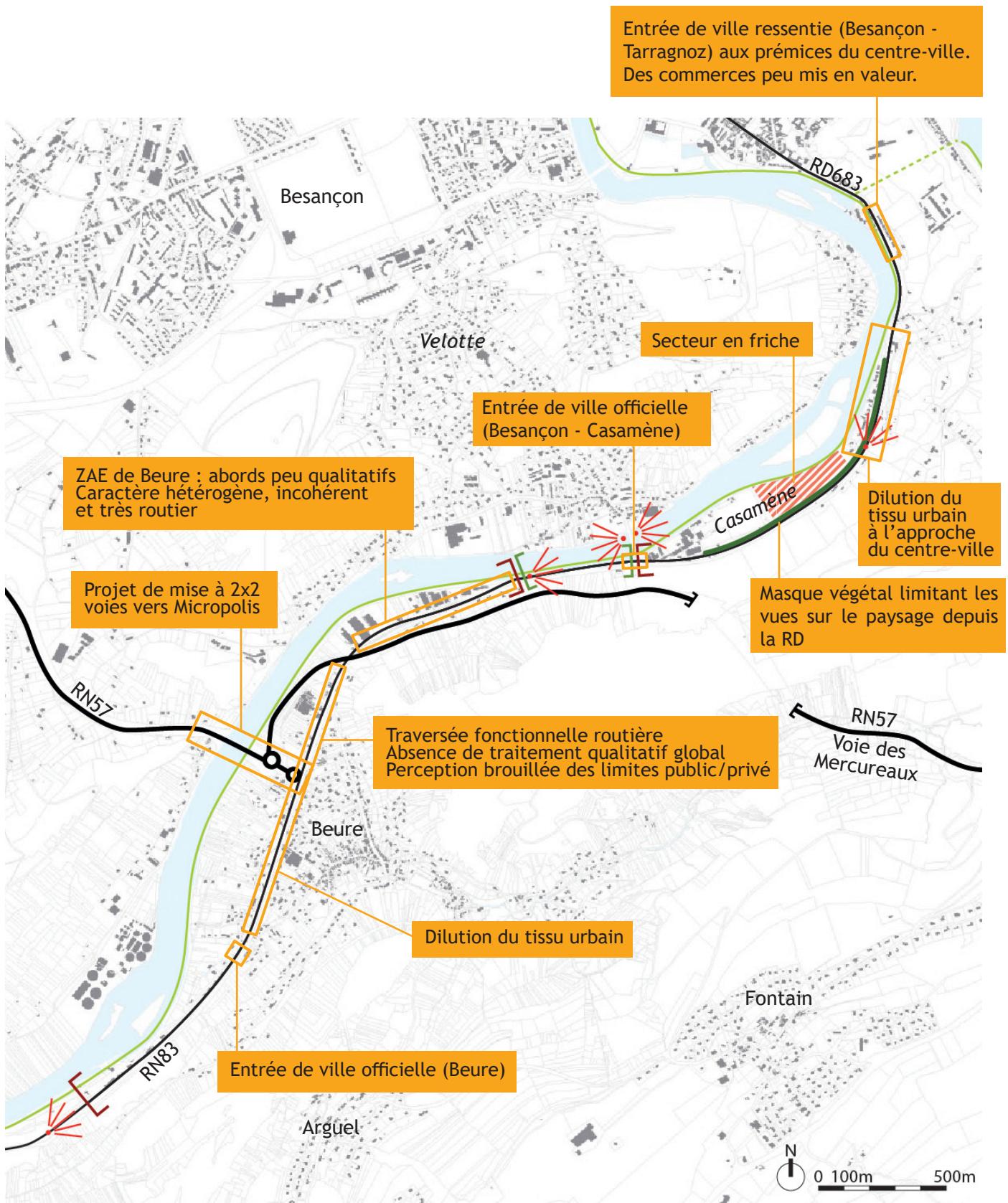
UNE PLACE DE LA VOITURE TRÈS PREGNANTE

6



Le tunnel routier sous la Citadelle débouche sur un rond-point aux dimensions très larges, contribuant ainsi à renforcer l'aspect routier du parcours.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



ATOUTS

Une théâtralisation du contexte paysager, naturel et patrimonial exceptionnel : Doubs, collines, Citadelle...

Une alternance de séquences naturelles et urbaines bien marquées.

OPPORTUNITÉS

Une réflexion en cours quant au devenir du secteur Casamène (parc urbain, halte cycliste...) à proximité immédiate du centre-ville dans un environnement calme au bord de l'Eurovéloroute et offrant des points de vue remarquables.

Un projet de mise à 2x2 voies entre les boulevards et Beure.

Une proximité à l'Eurovéloroute.

Une urbanisation contrainte dans ses limites actuelles par le relief et le risque inondation, laissant la place à un aménagement paysager.

FAIBLESSES

Une fonction routière de transit très marquée.

Une urbanisation morcelée composée d'une accumulation d'éléments disparates donnant une impression peu qualitative de flottement.

Peu de place pour les modes doux et peu de connexion avec l'Eurovéloroute.

Un affichage publicitaire très présent à Beure en l'absence de réglementation locale (RLP).

Une végétalisation localement très dense créant un effet de tunnel.

Une absence de document d'urbanisme (PLU) à Beure.

MENACES

Une dégradation progressive du parcours d'entrée de ville en l'absence d'intervention.

Un risque d'accroissement du délitement du tissu urbain.

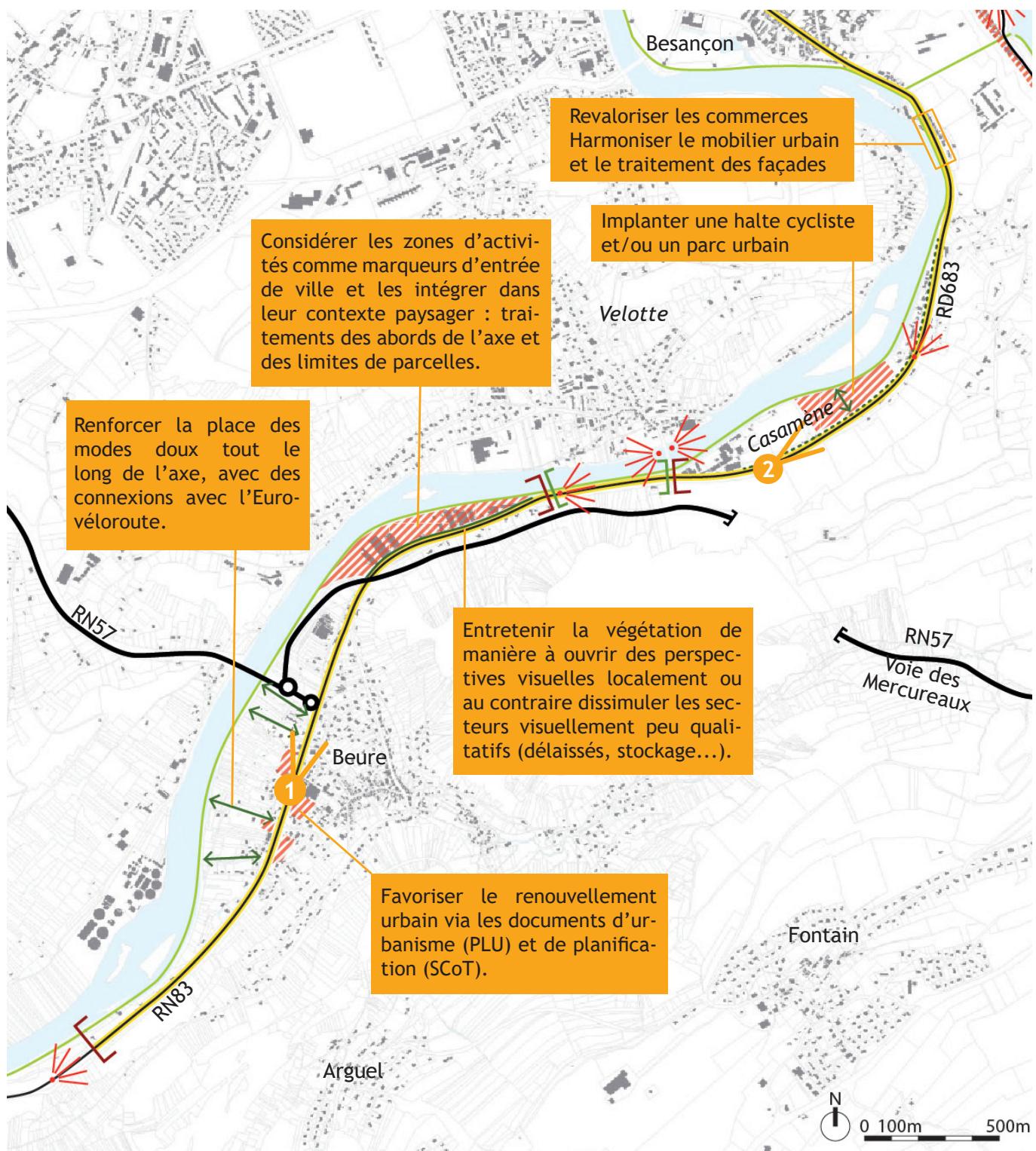
Éléments de contexte

- RN 57
- RD 683
- Voie mode doux (Eurovéloroute)
- Masque végétal
- Séquence urbaine
- Séquence paysagère
- ↗ Point de vue remarquable
- Projet en cours ou à venir

OBJECTIFS ET PISTES D'Actions

Mettre en œuvre un règlement local de publicité (RLP).

Se doter de chartes architecturales et paysagères pour harmoniser les formes urbaines et les plantations.



Éléments de contexte

- RN 57
- RD 683
- Voie mode doux (Euroveloroute)

Propositions

- Voie mode doux à affirmer
- Liens mode doux à créer
- Bordure végétale à créer
- Bordure végétale existante à dédensifier

- Séquence urbaine à maintenir
- Séquence paysagère à maintenir
- Point de vue remarquable à maintenir
- Secteur de projet

1 TRAVERSÉE DE BEURE

ACTUEL



INTENTION



Dégager la vue sur les bâtiments et la végétation en supprimant les panneaux publicitaires.

Préférer les haies végétales plutôt que les grillages pour marquer les limites de propriété.

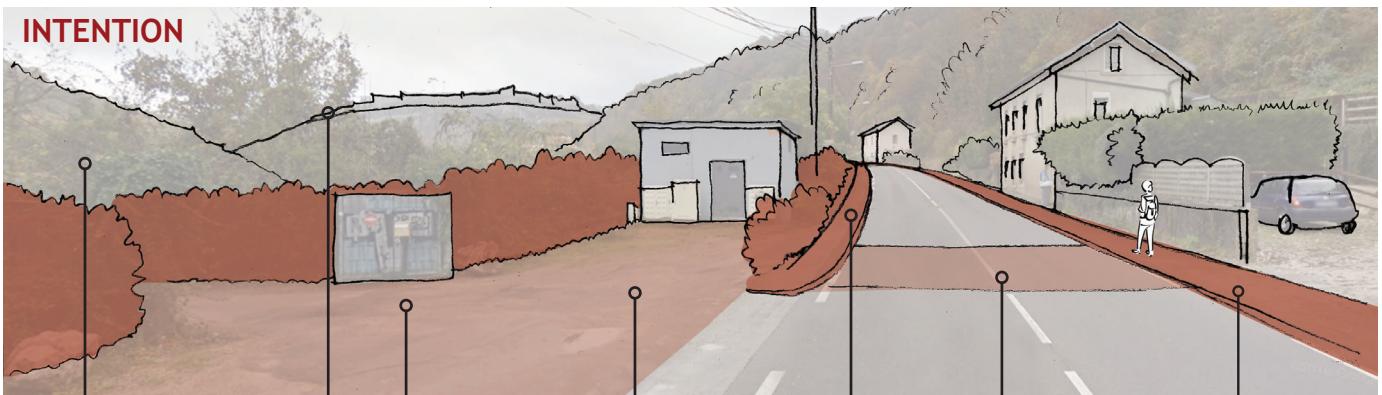
Permettre la circulation piétonne sécurisée le long de la RD grâce à des trottoirs.

2 RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DE CASAMÈNE

ACTUEL



INTENTION



Dégager la vue sur les collines et la Citadelle en limitant l'emprise de la végétation.

Améliorer le revêtement de sol de l'espace de stationnement et rendre plus lisible la voie d'accès au site.

Permettre la circulation piétonne sécurisée le long de la RD grâce à des trottoirs et un passage piéton.



Grand
Besançon



Ville de
Besançon

Audab

Hôtel Jouffroy - 1 rue du Grand Charmont
25000 Besançon
Tél. : 03 81 21 33 00
Email : contact@audab.org

Fax : 03 81 21 32 99
Site : www.audab.org